



Budget du Québec 2023-2024
FAITS SAILLANTS

Le présent document propose les principaux extraits des différentes sections du *Plan budgétaire du Québec* qui sont d'intérêts pour l'industrie de l'aluminium et les secteurs d'activité qui y sont liés.

Budget du Québec 2023-2024

Faits saillants du Plan budgétaire 2023-2024

Les pages qui suivent vous proposent les principaux extraits des différentes sections du *Plan budgétaire du Québec* qui sont d'intérêt pour l'industrie de l'aluminium et les secteurs d'activité qui y sont liés tels que bâtiments et construction, transport, infrastructures et ouvrages d'art, R-D, etc.

Vous pouvez consulter la version intégrale du [Plan budgétaire 2023-2024](#) sur le site du ministère des Finances.

SECTION A. – VUE D'ENSEMBLE

2. LA SITUATION ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC (page A. 15)

2.1 L'année 2023, une période de transition avant le retour à une croissance durable (page A. 15)

- ▶ La croissance mondiale devrait se modérer, passant de 3,3 % en 2022 à 2,4 % en 2023. Aux États-Unis, l'activité économique s'affaiblira, passant de 2,1 % en 2022 à 0,5 % en 2023. Au Canada, la hausse du PIB réel devrait se situer à 0,8 % en 2023 après une augmentation de 3,4 % en 2022. Au Québec, l'activité économique décélérera de 2,8 % en 2022 à 0,6 % en 2023.

L'année 2023 sera une période de transition. Les efforts pour contenir la hausse des prix et pour la maintenir à un niveau stable et prévisible pourraient permettre à certaines grandes banques centrales d'entamer un assouplissement de leur politique monétaire vers la fin de l'année 2023.

Dans ce contexte, l'économie du Québec reprendra son élan. **La progression du PIB réel se situera à 1,4 % en 2024.** Par ailleurs, bien que **la grande majorité de la croissance future provienne des gains de productivité**, le vieillissement de la population continuera de poser un défi à l'accélération de la croissance économique du Québec.

3. LA SITUATION FINANCIÈRE DU QUÉBEC (page A. 17)

3.1 Un déficit budgétaire moins important en 2022-2023 (page A. 17)

- ▶ Le PIB nominal a été revu à la hausse de 3,3 points de pourcentage, pour s'établir à 9,7 %, alors que la prévision du budget 2022-2023 était de 6,4 %.
- ▶ En particulier, **les impôts des sociétés sont révisés à la hausse de 2,4 G\$ et l'impôt des particuliers, de 1,5 G\$.**

3.3 Le retour à l'équilibre budgétaire (page A. 21)

- ▶ Le déficit sera limité à **4 G\$ en 2023-2024**, puis réduit graduellement de 1 G\$ par année par la suite jusqu'à l'atteinte de l'équilibre budgétaire en 2027-2028.

3.4 Une augmentation des investissements dans les infrastructures publiques (page A. 23)

Les besoins du Québec en matière d'infrastructures publiques sont importants. Dans le but d'y répondre, le gouvernement annonce **un rehaussement de 7,5 G\$ sur 10 ans du Plan québécois des infrastructures (PQI).**

- ▶ Le PQI 2023-2033 est ainsi porté à **150 G\$, soit 15 G\$ par année en moyenne**. Au cours des cinq dernières années, le PQI a été augmenté chaque année, **passant de 100,4 G\$ en mars 2018 à 150 G\$ en mars 2023**.

Ces investissements importants serviront notamment à la réfection et à la construction d'écoles et d'établissements de santé, au maintien en bon état du réseau routier de même qu'au développement d'infrastructures de transport collectif.

SECTION B. – ACCROÎTRE LA RICHESSE DU QUÉBEC

2. AUGMENTER LA PRODUCTIVITÉ DE L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE (page B.17)

2.1 Stimuler l'investissement privé pour accélérer la croissance économique (page B.18)

Afin de stimuler l'investissement privé pour accélérer la croissance économique, le gouvernement prévoit **413 M\$ sur cinq ans**.

2.1.1 Mettre en place le nouveau congé fiscal pour grands projets d'investissement (page B.19)

L'un des outils importants dont dispose le Québec pour **stimuler l'investissement des entreprises** est le congé fiscal pour grands projets d'investissement, une mesure fiscale qui vient à échéance le 31 décembre 2024.

- ▶ Ce nouveau congé fiscal permettra à une entreprise qui réalisera au Québec un projet d'investissement **d'au moins 100 M\$ de bénéficier d'un congé d'impôt sur le revenu et de cotisation de l'employeur au Fonds des services de santé**.

2.1.2 Valoriser des terrains industriels pour l'accueil de projets d'envergure (page B.20)

Pour accueillir des projets d'investissement d'envergure au Québec, **notamment ceux de la filière batterie**, il est important de mettre à la disposition des entreprises des terrains industriels de grande superficie.

- ▶ Afin de favoriser l'attraction de projets d'envergure au Québec, le gouvernement prévoit **40 M\$ sur quatre ans**. De plus, **135,5 M\$ sont prévus au Plan québécois des infrastructures 2023-2033** pour la mise en valeur de terrains industriels. (page B.23)

2.2 Intensifier les efforts en innovation (page B.28)

Le Québec peut augmenter sa productivité en améliorant sa performance en ce qui a trait **à la recherche, à l'innovation et à la commercialisation**, notamment par la création d'entreprises innovantes et par une accélération de leur développement.

- ▶ À cet égard, le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2023-2024, des initiatives totalisant **272,7 M\$ sur cinq ans**.

2.2.1 Poursuivre le déploiement des zones d'innovation (page B.29)

Au cœur de la vision économique du gouvernement, les zones d'innovation favorisent la **commercialisation des innovations et la croissance des exportations, des investissements locaux et étrangers** ainsi que de la **productivité des entreprises**.

- ▶ Afin de poursuivre le déploiement des zones d'innovation, le gouvernement prévoit **100 M\$ sur cinq ans**.

2.2.2 Favoriser l'innovation dans les transports (page B.30)

Il est important de **développer de nouvelles technologies et d'appuyer la conception, le développement et la commercialisation d'innovations**, et ce, pour soutenir la transition énergétique dans le secteur des transports.

- ▶ Afin de soutenir l'innovation dans le secteur des transports, le gouvernement prévoit **55 M\$ sur trois ans**, qui permettront notamment **d'appuyer des partenariats en recherche et développement et de mettre en place des vitrines technologiques**.

2.2.4 Appuyer les technologies propres et l'économie circulaire (page B.31)

Afin d'appuyer la transition verte et la décarbonisation de l'économie, le gouvernement prévoit **30 M\$ sur trois ans pour soutenir les entreprises qui développent et commercialisent des technologies propres**. Cette somme permettra notamment d'effectuer des appels à projets visant à **favoriser l'adoption des technologies propres et de pratiques écoresponsables ainsi que la mise en place d'initiatives d'économie circulaire**.

2.3 Favoriser la croissance des entreprises, la numérisation et les exportations (page B.34)

La numérisation de nos entreprises, leur croissance et leur capacité à exporter sont des éléments clés pour augmenter la richesse du Québec.

- ▶ Le gouvernement prévoit des initiatives **totalisant 201,9 M\$ sur cinq ans**.

2.3.2 Prolonger le Programme de rehaussement de la cybersécurité (page B.36)

Le gouvernement a annoncé le lancement du **Programme de rehaussement de la cybersécurité (PRC)** dans le budget 2022-2023, ce qui représentait des investissements de **100 M\$ sur deux ans**.

- ▶ Le gouvernement prévoit **70 M\$ sur trois ans à compter de 2024-2025 afin de prolonger le PRC** et de déployer des projets de cybersécurité au sein des organismes publics.

2.3.3 Poursuivre l'Offensive de transformation numérique (page B.36)

Jusqu'à présent, l'Offensive de transformation numérique a soutenu 25 initiatives qui permettront d'accompagner **plus de 15 000 entreprises dans des projets de transformation numérique**.

- ▶ Afin de poursuivre cette initiative, le gouvernement prévoit **50 M\$ additionnels sur deux ans**.

2.3.5 Accroître les sommes disponibles au Programme de soutien à la commercialisation et à l'exportation (page B.37)

Dans le but de **favoriser la commercialisation de produits et de services hors Québec et le développement de marchés extérieurs pour les PME québécoises**, le gouvernement a mis en place le Programme de soutien à la commercialisation et à l'exportation.

- ▶ Pour favoriser la croissance des entreprises exportatrices québécoises, le gouvernement prévoit **25 M\$ sur deux ans**. Cette somme s'ajoute à celles déjà disponibles pour ce programme.

2.3.7 Augmenter la productivité dans l'industrie de la construction (page B.38)

Le gouvernement encourage et accompagne les entreprises du secteur dans **l'implantation de la modélisation des données du bâtiment**. En effet, connu sous l'appellation *Building Information Modeling (BIM)*, ce processus permet **d'accroître la performance en matière de coûts et d'échéanciers**.

- ▶ À cette fin, le gouvernement prévoit **11 M\$ sur trois ans** pour le déploiement de la feuille de route gouvernementale pour le BIM.

3. CONTRIBUER À LA PROSPÉRITÉ DES RÉGIONS (page B.41)

- ▶ Afin de contribuer à la prospérité des régions, le gouvernement prévoit **des initiatives totalisant plus de 1,4 G\$**.

3.2 Stimuler la vitalité économique régionale (page B.45)

Le développement économique des régions contribue à **la croissance de l'économie et à l'enrichissement de tous les Québécois**.

- ▶ Afin de stimuler la vitalité économique régionale, le gouvernement prévoit **des initiatives totalisant 217,3 M\$ sur cinq ans**.

3.2.3 Appuyer le développement économique régional (page B.46)

Dans le but de soutenir le développement économique sur l'ensemble du territoire québécois, il est prévu d'apporter un soutien supplémentaire :

- ▶ aux Fonds locaux d'investissement (FLI);
- ▶ aux créneaux et pôles d'excellence;
- ▶ à la Fiducie du Chantier de l'économie sociale (FCES).

Pour soutenir ces initiatives, le gouvernement prévoit 85,8 M\$ sur trois ans, auxquels s'ajoute une enveloppe de 25 M\$ pour bonifier les FLI et recapitaliser la FCES.

3.6 Mettre en valeur les minéraux du sous-sol québécois (page B.58)

L'exploitation et la transformation des minéraux du territoire québécois mettent en valeur la richesse du sous-sol québécois au bénéfice de tous. Le rôle que sont appelés à jouer les minéraux critiques et stratégiques **dans la transition énergétique québécoise et la décarbonisation de l'économie est d'une importance considérable**, notamment en **matière d'électrification des transports**.

- ▶ Afin de mettre en valeur les minéraux du sous-sol québécois, le gouvernement prévoit des initiatives **totalisant 10 M\$ sur deux ans**.

4. FAIRE FACE À LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE (page B.61)

Dans un contexte de vieillissement démographique et de pénurie de main-d'œuvre, un appui à l'intégration des personnes immigrantes au marché du travail ainsi qu'un meilleur arrimage entre **les compétences détenues par les travailleurs et les besoins des employeurs permettront de stimuler la croissance économique**.

- ▶ Afin de faire face à la pénurie de main-d'œuvre, le gouvernement prévoit des initiatives **totalisant 615,2 M\$ sur six ans**.

4.1 Appuyer l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes (page B.63)

Afin d'appuyer l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes, **de soutenir la vitalité économique de toutes les régions du Québec** et de protéger la langue française, le gouvernement prévoit **509,6 M\$ sur cinq ans**.

4.1.3 Promouvoir l'immigration en région pour répondre aux besoins du marché du travail (page B.66)

- ▶ Le gouvernement prévoit **73 M\$ sur cinq ans** afin de mettre en œuvre des initiatives visant à **augmenter la proportion de personnes immigrantes qui s'établissent dans des régions plus touchées par la pénurie de main-d'œuvre**.

4.2 Soutenir les entreprises dans leur recherche de travailleurs (page B.68)

Afin de **soutenir les entreprises dans leur recherche de travailleurs**, le gouvernement prévoit des initiatives totalisant **105,6 M\$ sur six ans**.

4.2.1 Appuyer la formation en entreprise (page B.69)

Le Programme de formations de courte durée (COUD) privilégiant les stages dans les professions prioritaires par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) vise à **soutenir les entreprises rencontrant des difficultés de recrutement**.

- ▶ Afin d'assurer la poursuite du programme, le gouvernement prévoit **100 M\$ en 2022-2023** pour reconduire le volet **général de requalification et de rehaussement des compétences du COUD**.

SECTION C. – DÉVELOPPER LE POTENTIEL DES JEUNES

1. AIDER LES JEUNES À RÉUSSIR (page C.3)

1.3 Rendre la formation professionnelle plus attrayante et contrer la pénurie de main-d'œuvre (page C.5)

- ▶ Des investissements de **200 M\$ d'ici 2027-2028** sont prévus afin de **moderniser la formation professionnelle** pour la rendre plus attrayante et pour favoriser la diplomation de 30 000 élèves additionnels.

3. FAVORISER L'ACCÈS, LA PERSÉVÉRANCE ET LA DIPLOMATION AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES (page C.21)

3.2 Améliorer la diplomation en enseignement supérieur (page C.23)

- ▶ Des investissements de **275,6 M\$** sont prévus d'ici 2027-2028 pour **accroître le taux de diplomation** en enseignement supérieur.

3.3 Valoriser la culture de l'innovation en enseignement supérieur et soutenir l'adoption d'avancées technologiques (page C.27)

- ▶ Des investissements de **91 M\$ sont prévus d'ici 2027-2028** pour valoriser la culture de l'innovation en enseignement supérieur et pour soutenir l'adoption d'avancées technologiques.

SECTION E. – SOUTENIR LES QUÉBÉCOIS

2. FAVORISER L'ABORDABILITÉ DU LOGEMENT (page E.17)

2.1 Accroître et entretenir le parc de logements sociaux et abordables (page E.18)

Afin d'accroître encore davantage l'offre de logements sociaux et abordables, le budget 2023-2024 prévoit une somme de **650,1 M\$ sur six ans**. Cet investissement permettra de réaliser **plus de 5 250 logements et d'assurer le maintien du parc existant**.

- ▶ Le budget 2023-2024 prévoit **303,6 millions de dollars sur cinq ans** pour permettre la **construction de 1 500 nouveaux logements** dans le cadre du Programme d'habitation abordable Québec.

4. RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ ET L'EFFICACITÉ DES RÉSEAUX DE TRANSPORT (page E.33)

Le gouvernement entend continuer d'investir pour soutenir les services de transport collectif, dans un contexte difficile où l'achalandage n'est pas revenu à son niveau d'avant la pandémie.

- ▶ Afin d'assurer à tous les Québécois **des services et des infrastructures de transport efficaces et accessibles**, le gouvernement prévoit **722 M\$ sur six ans**.

4.2 Investir dans des infrastructures de transport terrestre performantes et sécuritaires (page E.38)

Le développement d'infrastructures de transport terrestre performantes et complémentaires aux réseaux aérien et maritime **favorise la résilience de la chaîne d'approvisionnement**, et contribue ainsi à assurer la disponibilité des marchandises dans toutes les régions.

- ▶ Ainsi, le gouvernement prévoit **293 M\$ sur cinq ans**.

SECTION G. – L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC : ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES POUR 2023 ET 2024

SOMMAIRE (page G.3)

L'année 2023 représentera une année de transition pour l'économie mondiale. Elle marquera le passage vers un contexte économique plus stable.

- ▶ La relance soutenue et **les déséquilibres entre l'offre et la demande** ont créé un environnement propice à l'accélération des pressions inflationnistes. De plus, la guerre en Ukraine et les craintes relatives à **l'approvisionnement mondial**, notamment en pétrole et en céréales, ont soutenu davantage les prix.

La hausse du coût de la vie et la détérioration des conditions du crédit pèseront sur l'expansion économique mondiale au cours des prochains trimestres.

- ▶ La majorité des régions connaîtront **une modération ou un recul de leur activité économique** en 2023. Au Québec, la progression du PIB réel devrait s'élever à **0,6 % pour l'ensemble de l'année**.

Toutefois, **une accélération de la croissance économique est attendue vers la fin de 2023** à l'échelle mondiale.

- ▶ Au cours des prochains mois, la demande excédentaire devrait se résorber et **l'offre de biens et services devrait augmenter, ce qui atténuera les pressions inflationnistes**. Ainsi, la progression du PIB réel devrait reprendre. Au Québec, **l'expansion de l'activité économique devrait se situer à 1,4 % en 2024**.